

<i>DOMAINES</i>	<i>PIECES A PRESENTER</i>	<i>LIEU</i>
Etat-Civil		
MARIAGE	<p>1^{er} temps : Retrait de la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier</p> <p>2^{ème} temps : Le dépôt de dossier de mariage est reçu exclusivement sur RDV les mardi et jeudi après-midi en présence des deux futurs époux (prévoir 45 mn environ)</p>	<p>Etat civil Accès rue Agricole Perdiguier</p> <p>Mardi 8h30-12h 13h15-17h15</p>